



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Route cantonale du plat du Dézaley : sécuriser les modes de déplacement doux dans le site protégé de Lavaux

Le Canton a mis à l'enquête publique le réaménagement de la route cantonale entre Treytorrens et Rivaz qui a pour but de réhabiliter la route et ses ouvrages, d'assurer la continuité du trafic vélos entre Lausanne et Vevey et d'améliorer la sécurité des piétons. Les interventions seront réalisées dans le respect du paysage et des caractéristiques du site protégé de Lavaux.

Selon les comptages 2015, la route est empruntée chaque jour par environ 9350 véhicules, parmi lesquels plus de 200 vélos. La chaussée, les murs et les équipements sont en mauvais état sur plus de 2 kilomètres. En plus, une moitié du tronçon comporte quatre voies de circulation et aucun aménagement cyclable ; la pratique du vélo y est peu adaptée. C'est d'ailleurs le dernier tronçon entre Lausanne et Vevey à ne pas être équipé de bandes cyclables.

Le projet qui est soumis à l'enquête publique a pour but de sécuriser les déplacements de tous les usagers. Il consiste à réduire le tronçon à une voie de circulation par sens afin de libérer la place pour aménager deux bandes cyclables et d'élargir le trottoir côté lac. Quatre aides à la traversée seront aménagées pour permettre l'accès en toute sécurité aux domaines viticoles (Clos des Moines et des Abbayes) et aux places de stationnement situées à proximité. Ces places permettront également aux visiteurs de s'arrêter pour admirer le paysage.

Le projet comprend également l'assainissement des estacades et des murs soutenant la route à l'aval, situés parfois très près de la ligne de chemin de fer du Simplon. Certains murs seront reconstruits en béton armé, avec un parement en pierre naturelle et crépis. La superstructure de la chaussée sera refaite à neuf, avec la pose d'un revêtement phonoabsorbant.

Le tronçon se situe dans le périmètre du vignoble en terrasse de Lavaux inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ainsi les interventions sur les murs sont traitées dans le respect des caractéristiques des lieux et du plan de protection.

Le projet est soumis à l'enquête publique jusqu'au 10 mai 2019. Sous réserve du résultat de cette enquête et de l'obtention des crédits nécessaires, les travaux commenceront en mars 2020 et dureront jusqu'à l'été 2024. Ils devront se faire sous trafic et ne pas perturber l'exploitation viticole.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 mai 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Pierre Bays, chef de la division Infrastructures, Direction générale de la mobilité et des routes